

Annonce de la vente de biens d'émigrés à Chidrac, district d'Issoire, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce de la vente de biens d'émigrés à Chidrac, district d'Issoire, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 69-70;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31764_t1_0069_0000_12

Fichier pdf généré le 15/05/2023

34

Le conseil général de la commune de Saint-Jean-de-Losne écrit à la Convention, que l'église de cette commune est convertie en temple de la Raison, et que toute l'argenterie en a été déposée au directoire, pour être envoyée à la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[S^t Jean-de-Losne, 21 pluv. II. A la Conv.] (2)

« Notre commune n'a pas attendu l'exemple des autres communes de la République, pour faire disparaître de son sol les signes trop longtemps vénérés du fanatisme et de la superstition; depuis plus de six semaines les yeux de nos concitoyens ont été désillés, ils ont converti notre église en temple de la Raison. L'inauguration a été faite avec solennité et notre prêtre, l'organe de l'imposture a été congédié. Toute l'argenterie et les ornements ont été de suite déposés au directoire pour être envoyés à la Convention et passés au creuset pour coopérer au soutien de notre république et à la destruction totale des tyrans.

Vive la Montagne, Vive la République une et indivisible et démocratique et impérissable, tels sont les cris de tous nos concitoyens. S. et F. »

MARMET (off. mun.), PHILIPON (off. mun.), COSIN, SURNAUME, MIELLE, MOINE, CAMUS (agent nat. provisoire), MIOT (notable), DAVEIER (off. mun.), RIVIER.

P.S. Par précédente, nous avons sollicité le changement de nom de notre commune en celui de *Belle-Défense*, veuillez ne pas nous oublier.

Changement de nom accordé.

35

Les administrateurs de Bar-sur-Ornain annoncent que les dépouilles de leur église ont procuré 1,161 marcs 4 onces d'argenterie, qu'ils vont faire parvenir à la trésorerie nationale.

Mention honorable, et insertion au bulletin (3).

[Bar-sur-Ornain, 21 pluv. II] (4)

« Citoyens représentants,

Le fanatisme n'a plus d'aliment dans les communes de ce district. Les repaires de ce monstre sont fermés pour jamais.

Nous avons recueilli ses dépouilles. Elles procurent à la République 1161 marcs 4 onces d'argenterie que nous ferons parvenir incessamment à la Trésorerie nationale. S. et F. »

MUGNIER, MARTIN, VINCHON, QUINIER (v.-présid.).

(1) P.V., XXXI, 293. Bⁱⁿ, 28 pluv. (suppl^t); J. Sablier, n° 1143.

(2) C 291, pl. 926, p. 34.

(3) P.V., XXXI, 293. Bⁱⁿ, 27 pluv.; J. Sablier, n° 1143; J. Lois, n° 506; J. Fr., n° 510; J. Perlet, n° 512; J. Matin, n° 553; M.U., XXXVI, 440; Mon., XIX, 498; J. Paris, n° 412; C. Eg., n° 547; Mess. soir, n° 547.

(4) C 291, pl. 926, p. 33.

36

La société populaire des jacobins de Grenoble invite la Convention à n'accorder la paix que lorsque les tyrans seront terrassés, et que la République sera assise sur des bases inébranlables (1) et que la guerre que nous faisons aux despotes coalisés nous mettra à même de donner une liberté durable à tous les peuples de l'univers (2).

Mention honorable, insertion au bulletin.

37

La commune d'Octeville, département de la Seine-Inférieure, dépose sur l'autel de la patrie toute l'argenterie de son église.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

Le cⁿ DUCHESNE, Citoyens représentants,

Organe des habitants de la commune d'Octeville, district de Montivilliers, département de la Seine inférieure, je viens vous présenter son respect pour nos lois, son amour pour la patrie, et son vœu bien sincère pour conserver sa liberté ou pour mourir en la défendant.

Rendue à la saine raison et par ses propres principes, et par l'exemple du plus grand nombre des communes de la République, celle d'Octeville m'a chargé de déposer sur l'autel de la patrie toute l'argenterie de son église: meuble très inutile désormais, pour des citoyens disposés à adorer l'être suprême, sans le secours d'aucun ministre intermédiaire, pour des citoyens enfin très convaincus, que l'amour en exercice de toutes les vertus, doit être le seul culte de l'homme rendu par vos efforts salutaires à sa première dignité (4).

(Applaudi.)

38

L'agent national du district d'Issoire apprend à la Convention que 13 lots d'un château, estimés 5,770 liv. ont été vendus 30,620 liv.

Insertion au bulletin (5).

[Issoire, 19 pluv. II] (6)

« Citoyen président,

La Convention nationale apprendra sans doute avec plaisir que les biens des émigrés se vendent dans le district d'Issoire avec le plus grand succès. 13 lots d'un château situé à Chidrac esti-

(1) P.V., XXXI, 293.

(2) Bⁱⁿ, 28 pluv. (suppl^t); J. Sablier, n° 1143; Mon., XIX, 498.

(3) P.V., XXXI, 293. Bⁱⁿ, 28 pluv.; Mon., XIX, 487; Débats, n° 514, p. 390.

(4) C 291, pl. 926, p. 29.

(5) P.V., XXXI, 293. Bⁱⁿ, 28 pluv. (suppl^t); J. Sablier, n° 1143.

(6) C 291, pl. 934, p. 6.

més en totalité à 5770 l. ont été vendus 30.620 l., c'est-à-dire près de 6 fois l'estimation.

L'on sait cependant qu'en général les bâtiments sont de valeur presque nulle dans les campagnes. Qu'on juge, d'après cet aperçu des espérances qu'on doit concevoir pour la vente des fonds de terre. Déjà les premières enchères de différents biens mis en vente ont triplé l'estimation. »

BLÉTERIE.

39

La société populaire et la commune de Mézidon (1) apprennent qu'elles ont célébré l'anniversaire de la mort du dernier tyran des Français, et qu'elles ont remplacé l'arbre de la liberté, qui étoit sec, par un arbre vert.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Mézidon, 21 pluv. II] (3)

« Citoyens représentants,

Toujours fidèles à exécuter vos décrets, nous remplaçâmes hier l'arbre de la liberté qui étoit sec, par un chêne vert. Nous célébrâmes aussi l'anniversaire de la mort de Louis Capet. De tels auspices sont pour nous un sûr garant que notre arbre reprendra racine. Législateurs, restez fermes à votre poste, et nous fêterons bientôt l'anniversaire de la destruction de tous les tyrans de la terre. Occupez-vous à dévoiler les faux patriotes qui déclarant une guerre impie aux véritables républicains, n'ont d'autre but que de dissoudre la Convention nationale, en la faisant calomnier. Frappez, frappez ces monstres, et la liberté sera délivrée de ses ennemis les plus dangereux. S. et F. »

MANCHON (maire), CHEVALIER le jeune (présid.),

MANCHON, fils (secrét. de la Sté),

LE ROY (secrét. de la municip.),

CIERULIN (secrét. de la Sté).

40

La société populaire de Longvillers-Boncourt (4), demande que le nom de Noailles, que portoit le lieu de la réunion de la société, soit changé. Elle dépose sur l'autel de la patrie 2.225 liv. 2 s. en assignats, 313 l. 2 s. en numéraire, une croix d'argent, 149 chemises, 3 draps et autres effets : ces dons sont pour les défenseurs de la patrie, pour leurs veuves et leurs enfans. A ces dons les communes du canton ont joint toute l'argenterie de leurs églises. Elle invite la Convention à rester à son poste jusqu'à la destruction des ennemis de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

(1) Et non Messidon (Calvados).

(2) P.V., XXXI, 294. Bⁱⁿ, 28 pluv.; Ann. patr., n° 413.

(3) C 292, pl. 942, p. 3.

(4) Et non Longueville-Boncourt (Oise).

(5) P.V., XXXI, 294 et 376. Bⁱⁿ, 27 et 29 pluv.

Renvoyé au comité de division pour changer le nom du canton, et la députation est invitée aux honneurs de la séance (1).

41

Le citoyen Boinvilliers (2) fait offrande d'un ouvrage de morale et de politique.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (3).

42

La société montagnarde, la commune chef-lieu du département de l'Aveyron, font offre à la Convention de toute l'argenterie de leur église, consistant en 800 marcs d'argent, 11846 liv. de bronze, 332 liv. de cuivre rouge, 326 liv. d'étain, 402 quintaux de fer, 13 quintaux 30 liv. de plomb, plus de 350 quintaux de matière de cloches : elle annonce qu'elle vient d'équiper deux cavaliers Jacobins, et qu'elle a le cinquième de sa population aux frontières.

Mention honorable et insertion au bulletin (4).

[Rodez, s.d.] (5)

« Législateurs,

Réunis en assemblée générale avec tous les habitans de Rodez convoqués dans le temple de la Raison, nous venons d'éprouver son heureuse influence, et de lui rendre un hommage digne d'elle.

Après une discussion paisible et large, nos concitoyens ont vu le danger dont menaçoit l'unité de la République la bizarrerie de la diversité des cultes extérieurs, et l'impossibilité de les réduire à un seul sans les détruire tous.

Ils se sont convaincus de l'inutilité des pantomimes soi-disant religieuses aussi indifférentes à la divinité qui en étoit l'objet apparent, que profitables aux seuls principaux acteurs qui en avoient les honneurs et la direction.

Ils ont senti le besoin de faire disparaître tous les intermédiaires qui s'opposent à la communication intime de l'homme avec son auteur.

Que l'esclave toujours vil et rampant s'adresse à un autre esclave pour faire parvenir à son maître ses humbles et timides supplications.

L'homme libre a la conscience de sa dignité, il sait que l'hommage d'un républicain n'a pas besoin d'interprète de chant ou de cérémonie pour être agréable à l'Eternel.

Que la superstition et l'idolâtrie se réfugient dans des temples, l'homme vertueux porte dans son cœur celui de la divinité.

Pénétrés de ces motifs, élevés à la hauteur

(1) M.U., XXXVI, 470.

(2) J. Et. Judith Forestier, dit Boinvilliers, devint professeur de Belles-Lettres à l'École centrale de l'Oise. Il s'agit ici de « L'esprit du Contrat social, suivi de l'Esprit du Sens commun, de Th. Paine » (B.N., 8° Lbⁱⁿ 3571).

(3) P.V., XXXI, 294. F.S.P., n° 228; J. Mont., n° 95.

(4) P.V., XXXI, 294. Bⁱⁿ, 28 pluv. (suppl^t); Mon., XIX, 496; C. Eg., n° 547; J. Sablier, n° 1143.

(5) C 291, pl. 926, p. 30, 31.